

Un projet de partage d'énergie pour des locataires sociaux

Alliant partage d'énergie et cohésion sociale, le projet pilote SunSud lancé en 2020 à Saint-Gilles permet à des locataires sociaux de profiter de la production locale d'électricité verte. Une initiative qui devrait se répandre en Région bruxelloise.

C'est dans un immeuble saint-gillois de logements sociaux du Foyer du Sud, une société immobilière de service public (SISP), que le projet pilote de partage d'énergie baptisé SunSud s'est mis en place en 2020. Le principe ? Partager la production d'électricité renouvelable générée par l'installation d'une centaine de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'immeuble entre des utilisateurs localisés à proximité de celle-ci. C'est la première fois qu'un tel projet inclut des logements sociaux en Région bruxelloise.

Encadré par les associations Energie Commune et City Mine(d), le projet est porté par un groupe de locataires volontaires. Et ce sont d'ailleurs eux qui ont établi la répartition de la production, qui se présente de la manière suivante :

l'électricité générée alimente deux compteurs communs raccordés à l'ascenseur et la chaufferie. Ainsi, les charges des parties communes se voient réduites pour tous les habitants.

Une répartition établie conjointement

Le surplus de production peut quant à lui être distribué par la suite aux habitants de l'immeuble. De cette manière et depuis le 1^{er} janvier dernier, les locataires qui le souhaitent peuvent également acheter une partie de ce surplus au Foyer, par le biais d'un contrat, à un tarif inférieur à celui proposé par les fournisseurs (environ 10 centimes/kWh TTC). Sur les 110 participants au projet, 16 ménages ont décidé de bénéficier de cette énergie verte à titre individuel. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une

installation de panneaux solaires, les locataires ne peuvent en profiter qu'en journée. Pour cette raison, ils gardent leurs contrats avec leurs fournisseurs d'électricité pour couvrir la consommation nocturne ou lors des journées peu ensoleillées.

Alors que lors des premières rencontres avec les locataires, ces derniers ont fait part de leurs craintes quant à l'énergie verte et à son prix, tout l'intérêt des réunions organisées par l'ASBL City Mine(d) a précisément été de déconstruire ces a priori. Via ce projet de partage d'énergie renouvelable, le Foyer du Sud entend ainsi rendre accessibles les énergies renouvelables et leurs bénéfices, mais surtout de former les locataires sociaux à l'utilisation de l'énergie solaire. Avec ce processus qui se veut participatif, ces derniers ne se sentent plus extérieurs

et impuissants face à la transition énergétique, mais deviennent bel et bien acteurs à leur échelle.

35.000 kWh

Lancé en 2020, le projet pilote se poursuit jusqu'à l'année prochaine. Pour l'année 2021, première année complète depuis le lancement, la production d'énergie a été mesurée à près de 35.000 kWh, soit l'équivalent de la consommation de 15 appartements bruxellois. « Il est encore trop tôt toutefois pour indiquer la différence sur la facture des locataires qui ont souhaité bénéficier de l'énergie à titre individuel, étant donné que le partage a réellement commencé en janvier dernier », souligne Pierre Genot, directeur général du Foyer du Sud, qui invite vivement les autres SISP à emboîter le pas.



Le bâtiment est situé à la rue Vlogaert. © C.M.

La Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale, qui contrôle les activités des SISP, présentera par la suite l'état d'avancement de son projet de développement de panneaux photovoltaïques. « 267 bâtiments bruxellois ont été sélectionnés pour l'installa-

tion de 750 panneaux. Les premiers chantiers sont prévus pour octobre 2022 et devraient se poursuivre jusqu'à décembre 2024 », a précisé Serge Noubondieu, directeur Patrimoine Cadastre et énergie à la SLRB. ■